

L'édition de la revue se faisant grâce à l'interface de publication en ligne LODEL®, il est IMPERATIF que les auteurs aient respecté, au moment de la soumission de leur texte, les règles suivantes afin de faciliter le travail de la secrétaire de rédaction. Tout manuscrit ne respectant pas cette feuille de style MINIMALE pourra être refusé par les coordinateurs du numéro (numéro thématique) ou le directeur de publication (numéro *varia*).

Le document obtenu en respectant les consignes ci-dessous ne préjuge en rien de l'apparence finale de l'article effectivement publié. Cette feuille de style permet simplement au secrétariat de rédaction de styler le texte en respectant les contraintes imposées par LODEL®. Les auteurs le désirant peuvent demander un fichier-modèle au format pdf en écrivant à revuetil@u-bourgogne.fr.

Principes de base :

- Les auteurs n'appliqueront AUCUN style prédéfini par le logiciel de traitement de texte qu'ils utilisent car ceux-ci « résistent » souvent à la mise en page finale et interfèrent avec le stylage LODEL®. Il est donc conseillé, avant de rédiger son article, de SUPPRIMER TOUS les styles que le logiciel risque d'utiliser par défaut. Cette manipulation s'obtient, sous Word en suivant le chemin : Accueil > Style > Effacer tout.
- Les auteurs n'utiliseront PAS le gras, l'italique ou le souligné, sauf dans les cas explicitement prévus dans cette feuille de style.

1. Métadonnées

Pour son bon traitement par le logiciel LODEL®, l'article soumis comportera les données suivantes, présentées conformément aux modèles ci-dessous :

Bloc auteur :

Prénom et nom de l'auteur, grade, nom du laboratoire de recherche de rattachement (numéro), université / faculté, adresse postale, adresse électronique.

Résumés :

Un résumé en français et un résumé en anglais (le titre des ouvrages en langue étrangère qui n'ont pas encore été traduits en français doit être apparaître dans la langue originale). Si l'article est rédigé en allemand, espagnol, italien, polonais ou russe, donner un résumé dans cette langue.

Mots-clefs

5-6 mots clefs en français, le comité éditorial se réservant le droit, sur avis des relecteurs du texte, de modifier ces propositions pour assurer la cohérence de l'indexation.

2. Mise en page

Marges: 2,5 cm partout

Police: Times New Roman 12 points

Interligne : double dans tout le document, bibliographie, citations et notes de bas de page comprises

Citations : de moins de trois lignes intégrées au texte et entre guillemets
de plus de trois lignes séparées du corps du texte par un saut de ligne et sans guillemets

Attention : dans ce dernier cas, il n'est pas prévu de retrait à gauche. Celui-ci se fait automatiquement lors du stylage LODEL®.

Ponctuation : Pour les articles en langue étrangère et/ou les citations en langue étrangère, on respectera les normes typographiques de cette langue. Pour le français, une attention particulière sera accordée aux signes typographiques doubles qui doivent être précédés d'un espace insécable. Les auteurs veilleront par ailleurs à ne pas confondre l'utilisation des guillemets doubles « ... » réservés aux citations et des guillemets simples '...' utilisés comme marque d'emploi métalinguistique ou de distanciation. Les guillemets doubles «... » étant réservés aux citations de mots ou syntagmes dans le corps du texte, ils seront forcément associés à la mention d'une source.

Typographie : On utilisera uniquement *l'italique* pour les mises en évidence dans le corps du texte et les notes. Les auteurs prendront soin de préciser, à l'intérieur des citations, si l'italique est de l'auteur de la citation ou de leur fait.

Tableaux: On évitera de multiplier les tableaux dont la mise en page dans LODEL® n'est pas toujours aisée. En tout état de cause, on ne fournira QUE DES TABLEAUX REALISES AUTOMATIQUEMENT ET NON MANUELLEMENT en recourant à la touche 'tabulation' et à la barre d'espace.

3. Structuration

Afin de pouvoir être reconnu par le logiciel d'édition électronique, le texte (dont la longueur doit se situer entre 5.000 et 10.000 mots maximum, soit environ 45.000 signes) :

1. Titre de niveau 1

1.1. Titre de niveau 2

1.1.1 Titre de niveau 3, etc.

- Aucun texte ne pourra être accepté s'il se présente en un seul bloc.
- Pas de tabulation en début de paragraphe
- Pas de saut de ligne entre le titre des parties et sous-parties et la première ligne de texte

- Exemple de contribution à un ouvrage collectif: Lerat, Pierre, « Des dictionnaires juridiques bilingues systématiques », in : Méjri, Salah, *et al.*, Eds. *La Traduction: diversité linguistique et pratiques courantes*. (= *Cahiers du CERES, série linguistique* ; 11), Tunis : Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, 2000, p. 87-92.
- Exemple d'article de périodique : Lerat, Pierre, « Vocabulaire juridique et schémas d'arguments juridiques », in : *Meta*, XLVII / 2, 2002, p. 155-162.
- Exemple de dictionnaire ou encyclopédie sans nom d'auteur propre : *Le Nouveau Petit Robert*, Paris : Dictionnaires le Robert, 1995.
- Exemple de document électronique Internet : *Trésor de la Langue Française Informatisé*. Document électronique consultable à : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?19;s=217302585;?b=0>. Page consultée le 6 juin 2007.

Lors de la citation de plusieurs publications d'un même auteur publiées la même année, on utilisera des lettres pour les différencier.

Dupont, Jean (2001a)

Dupont, Jean (2001b)